

Prendre aux riches ou donner aux pauvres ? Les sources de la redistribution monétaire selon les pays

RÉSUMÉ

Nous analysons les différentes fonctions des politiques socio-fiscales en matière de réduction des inégalités et de la pauvreté dans les principaux pays de l'OCDE. Nous montrons que les politiques de redistribution ont pour effet d'augmenter la part de la population dont le niveau de vie se situe autour de la médiane. Trois dimensions permettent alors de distinguer les pays : (i) l'intensité : l'augmentation de la part des ménages au voisinage de la médiane, (ii) le périmètre : la redistribution tend-elle à concentrer les ménages à proximité immédiate de la médiane ou préserve-t-elle une large dispersion?, (iii) la polarisation : la redistribution se fait-elle davantage « par le bas » (en réduisant la pauvreté) ou bien « par le haut » (en réduisant la proportion de hauts revenus)? Nous distinguons notamment les pays peu redistributifs (périmètre large et intensité faible), des pays à forte redistribution (intensité forte). L'analyse montre que les pays à forte redistribution allient généralement réduction de la pauvreté et compression des hauts revenus. Enfin, nous faisons le lien avec les quatre leviers de la redistribution identifiés dans une précédente étude (Guillaud, Olckers et Zemmour, 2019) : dans notre échantillon, le niveau des transferts s'avère un levier efficace pour réduire la pauvreté, tandis que le niveau des prélèvements et leur progressivité sont des leviers agissant sur la compression générale des écarts de revenus.

ABSTRACT

We analyse the different functions of monetary redistribution policies across OECD countries, in terms of reducing inequality and poverty. We show that redistribution policies have the effect of increasing the proportion of the population whose standard of living is close to the median. Three dimensions can then be used to distinguish countries: (i) the intensity measured by the share of households around the median, (ii) the target perimeter of redistribution - are household living standards more densely concentrated in the immediate vicinity of the median, or over a wider area around the median? (iii) the polarization: is redistribution done "from below" (by reducing the poverty rate) or "from above" (by reducing the proportion of high incomes)? We distinguish in particular between countries with low redistribution (broad scope and low intensity) and countries with high redistribution (high intensity). The analysis shows that countries with high redistribution tend to combine poverty reduction with high income compression. Finally, we make the link with the four levers of redistribution identified in a previous study (Guillaud, Olckers & Zemmour, 2019): in our sample, the level of transfers is an effective lever to reduce poverty, while the level of taxes and their progressivity are acting on the general compression of income gaps.

L'étude qui sous-tend ce Policy Brief a été financée conjointement par l'EN3S et Sciences Po dans le cadre d'une convention de recherche. Elle bénéficie du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du labex LIEPP (ANR11LABX0091, ANR 11 IDEX000502).

Comment citer cette publication :

Victor Amoureux, Elvire Guillaud, Michaël Zemmour, **Prendre aux riches ou donner aux pauvres? Les sources de la redistribution monétaire selon les pays**, *LIEPP Policy Brief*, n°43, 2019-09-16.

Victor Amoureux*

victoramoureux@gmail.com

Administrateur de l'INSEE.

Au moment de l'étude, il était étudiant à l'ENSAE et collaborait au projet EN3S-LIEPP

Elvire Guillaud*

elvire.guillaud@univ-paris1.fr

Maître de conférences

à l'Université Paris 1,
chercheuse au CES et au
LIEPP

Michaël Zemmour*

michael.zemmour@sciencespo.fr

Maître de conférences à

l'Université Paris 1,
codirecteur de l'axe
Politiques socio-fiscales du
LIEPP

* Les auteurs adhèrent à la charte de déontologie du LIEPP disponible en ligne et n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt potentiel.

1. Introduction

Cette étude poursuit les travaux menés précédemment sur les comparaisons internationales des systèmes de redistribution (Zemmour et al., 2017 ; Guillaud et Zemmour, 2017 ; Guillaud, Olckers et Zemmour, 2019) et reprend l'approche de Chauvel (1995) consistant à comparer entre elles les distributions de revenu. En mesurant l'impact des politiques socio-fiscales sur la distribution des revenus [1], nous identifions quels pays adoptent une stratégie ciblée de réduction de la pauvreté, et quels pays appliquent une stratégie plus générale d'égalisation des revenus.

À l'aide des données du *Luxembourg Income Study* portant sur les revenus des ménages des principaux pays de l'OCDE, nous analysons la manière dont le système socio-fiscal modifie la distribution des revenus relativement à la médiane [2]. Après redistribution, le pic (mode [3]) de la distribution des revenus se rapproche de la médiane et la proportion de la population recevant un revenu proche du revenu médian augmente. Cette « médianisation » des revenus de la population peut être définie par trois dimensions : (i) son intensité, c'est-à-dire la part des ménages concernés ; (ii) le périmètre sur lequel elle a lieu : plus le périmètre est restreint, plus la redistribution resserre les revenus à proximité immédiate de la médiane ; (iii) la polarisation de cette médianisation : se fait-elle plutôt « par le bas », à travers une réduction du taux de pauvreté, ou « par le haut », en réduisant la part des individus recevant des hauts revenus ?

L'analyse montre que la réduction des inégalités s'effectue généralement par les deux extrémités de la distribution. S'il n'y a pas d'opposition entre stratégie de réduction de la pauvreté et stratégie de réduction des hauts revenus, l'accent mis sur chacune de ces stratégies diffère selon les pays. De même, le périmètre et l'intensité de la médianisation des revenus opérée grâce au système socio-fiscal varient d'un pays à l'autre.

Quatre groupes de pays apparaissent alors : les pays méditerranéens, à faible effort redistributif, réduisent les inégalités grâce à une compression des hauts revenus ; les pays anglophones non européens, qui opèrent également une redistribution de faible intensité, réduisent surtout le taux de pauvreté ; les pays anglophones européens, à forte redistribution, consacrent leur effort à limiter la proportion de revenus extrêmes ; enfin, les pays d'Europe continentale et nordique, dont l'effort redistributif

est aussi important, mais la situation initiale bien plus égalitaire, augmentent fortement la part de leur population autour du revenu médian en opérant une réduction des inégalités presque symétrique en haut et en bas de la distribution.

À la lecture de nos résultats, on peut clairement distinguer les pays qui font un effort marqué de redistribution des autres. En revanche, on ne peut directement comparer l'efficacité des politiques menées entre des Etats faisant le même effort de redistribution, car les situations initiales ne sont pas les mêmes. Dans un pays initialement très inégalitaire (Royaume-Uni et Irlande), un effort important permet simplement d'opérer une redistribution « modératrice », c'est-à-dire de réduire la part des situations extrêmes. En revanche, dans des sociétés initialement plus égalitaires (Europe du Nord et continentale), une redistribution de même ampleur permet d'opérer une redistribution « égalisatrice », c'est-à-dire qui ressert les écarts sur l'ensemble de la distribution et rassemble une grande partie de la population à proximité immédiate de la médiane.

Nous faisons, enfin, le lien entre ces différents types de systèmes socio-fiscaux et les quatre leviers de la redistribution employés (Guillaud, Olckers et Zemmour, 2019) : le niveau des transferts, leur dégressivité, le niveau des prélèvements et leur progressivité. Ainsi, dans notre échantillon, le niveau des transferts s'avère un levier efficace pour réduire la pauvreté, tandis que le niveau des prélèvements et leur progressivité sont des leviers agissant sur la compression générale des écarts de revenus.

2. Méthodologie de l'étude

L'étude s'appuie sur une méthodologie semblable [4] à celle de travaux précédents menés à partir des données du *Luxembourg Income Study* (LIS) [5]. Le LIS est une base de micro-données collectées au niveau national. Contrairement, par exemple, aux données issues de l'enquête EU-SILC qui sont collectées selon une méthodologie harmonisée *ex ante*, les données LIS sont harmonisées *ex post*. Elles fournissent de nombreux éléments concernant la structure des ménages, leur revenu disponible et les impôts versés. Notre analyse consiste à comparer, de manière statique, les revenus des ménages avant et après redistribution à l'intérieur des pays, et ainsi de mesurer l'effet de la redistribution sur différentes mesures des inégalités et de la pauvreté.

Par rapport à la littérature existante [6], notre travail se distingue par des choix méthodologiques qui sont résumés ici [7] :

-
- [1] Tout au long de l'étude, les revenus sont calculés en « niveaux de vie » : ils tiennent compte de la composition du ménage, en divisant le revenu monétaire par la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage. Le niveau de vie de tous les individus d'un ménage est identique et les statistiques rapportées le sont au niveau individuel.
- [2] Le revenu médian est le revenu de l'individu qui se situe exactement à la moitié de la distribution : c'est donc le revenu qui délimite les 50 % de la population les plus pauvres des 50 % les plus riches.
- [3] Le mode d'une distribution correspond à la valeur dominante, celle qui a le plus fort effectif. Graphiquement, il s'agit de la « bosse » ou du « pic » de la distribution.

-
- [4] Le code est accessible sur le répertoire GitHub suivant : <https://github.com/matthewolckers/lis-tax-transfer>
- [5] Notamment Guillaud, Olckers et Zemmour (2019), et précédemment Mahler et Jesuit (2006), Marx, Salanauskaite et Verbist (2016).
- [6] Les études précédemment citées ou encore, sur d'autres données, Joumard, Pisu et Bloch (2012) ou Avram, Levy et Sutherland (2014).
- [7] Voir Zemmour et al. (2017) pour une justification plus étendue de ces choix.

- *Ajout des cotisations sociales manquantes (employeur et salarié)* : nous imputons les données manquantes en utilisant les barèmes *Taxing Wages* de l'OCDE, ce qui représente une innovation parmi les études utilisant les données LIS. Nous faisons l'hypothèse que ces cotisations sont intégralement acquittées par les salariés, en nous appuyant sur une convention de la littérature [8].

- *Inclusion des pensions de retraite dans le revenu primaire* : bien que les pensions jouent certainement un rôle dans la redistribution, la nécessité de comparer les systèmes entre eux nous conduit à inclure les pensions de retraite dans le revenu avant redistribution. En effet, sans cette hypothèse les pays dans lesquels les pensions sont publiques verraient de nombreux ménages avoir un revenu nul avant redistribution, alors que ces mêmes ménages auraient un revenu positif dans un système de retraite par capitalisation, ce qui biaiserait fortement la comparaison des inégalités [9].

- *Inclusion, à l'inverse, des prestations chômage et des pensions d'invalidité dans le champ de la redistribution* : ces prestations sont de fait ciblées, et s'apparentent davantage à des prestations sociales. Surtout, elles sont traitées de manière relativement similaire d'un pays à l'autre.

Le revenu avant redistribution est donc composé des revenus (superbrut) du travail, du capital, et des pensions publiques.

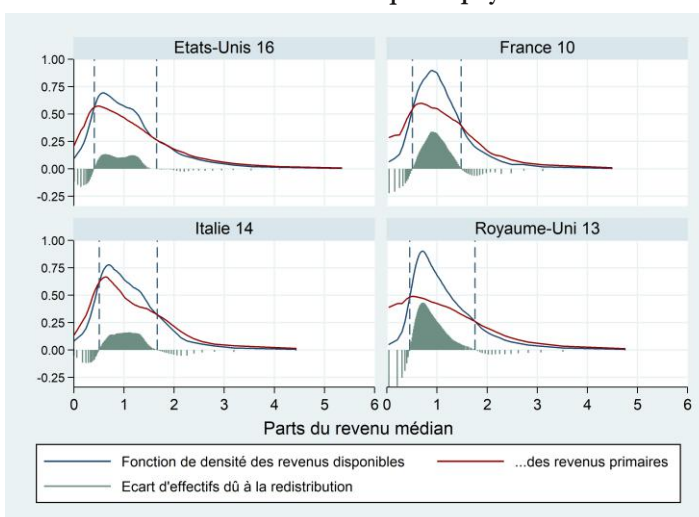
3. Comment s'opère la densification de la population autour du revenu médian ?

En distribuant d'un côté des transferts et en prélevant de l'autre des ressources, de manière différenciée selon le niveau de revenu des ménages, les politiques de redistribution ont pour effet de modifier l'échelle des revenus, c'est-à-dire la position de chaque ménage dans la distribution des revenus.

Dans notre échantillon, l'ampleur de cette modification de la distribution est importante (Figure 1) : elle peut s'observer en comparant les fonctions de densité des revenus avant et après redistribution (Chauvel, 1995).

On constate ainsi un resserrement de la distribution autour de son maximum (mode), lui-même déplacé vers le revenu médian. Cette densification de la population autour de la médiane peut plus précisément être caractérisée par trois dimensions que sont (i) l'intensité, (ii) le périmètre et (iii) la polarisation.

Fig. 1: La densification autour de la médiane - illustration sur quatre pays



Lecture : Le graphique superpose la distribution des revenus avant redistribution (courbe rouge) et après redistribution (courbe bleue). Pour pouvoir comparer ces deux distributions, les revenus sont exprimés par rapport à la médiane qui prend la valeur 1 (on divise tous les revenus par le revenu médian). L'intensité de la redistribution (barres vertes) est mesurée par l'écart de densité entre les deux courbes. Elle renseigne à la fois sur l'impact de la redistribution sur la densification des revenus autour de la médiane (zone centrale) et sur la plus faible proportion de revenus situés aux extrémités de la distribution (zones périphériques). Les lignes verticales bleues, en pointillés, délimitent le périmètre cible de la redistribution : entre ces lignes, la population est plus dense après redistribution qu'avant. La France, au moyen de la redistribution monétaire, augmente la densification des revenus sur un périmètre restreint autour de la médiane, et le pic (mode) du revenu après redistribution est très proche de la médiane. À l'inverse, les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni redistribuent les revenus sur un périmètre plus large autour de la médiane, et le mode après redistribution reste à distance de la médiane, plus proche du seuil de pauvreté à 60% du médian. En outre, l'intensité de la redistribution ou effort redistributif est plus marqué en France et au Royaume-Uni.

3.1. L'intensité de la densification fluctue de 10 % à 25 % de la population

La première dimension importante est l'intensité de la densification des revenus autour de la médiane, c'est-à-dire l'augmentation de la part de la population située au voisinage de la médiane [10]. Cette intensité correspond à la différence d'aire entre les deux courbes dans la partie centrale (Figure 1). Elle varie de 10 % (États-Unis) à 25 % (Irlande) selon les pays (Figure 2). Cette variation est elle-même fortement liée à la variation de la différence de l'indice de Gini avant et après redistribution : en effet, l'indice de Gini est particulièrement sensible aux variations opérées dans la zone centrale de la distribution des revenus (Chauvel, 2016), là où se concentre la part la plus importante de la population.

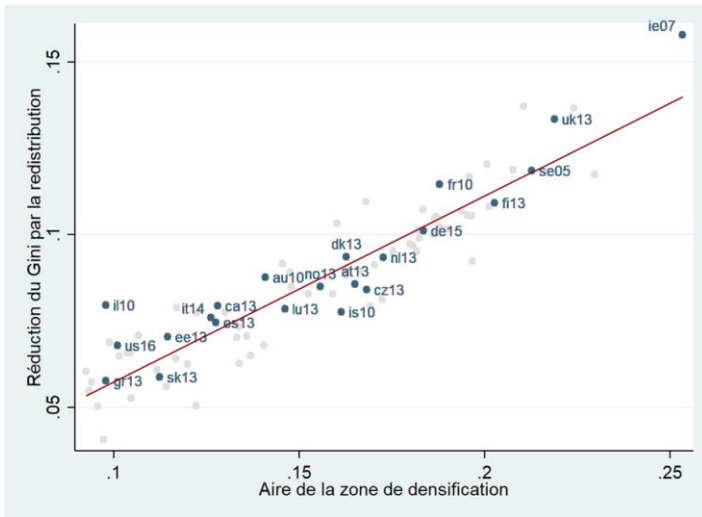
Ainsi, l'intensité de la médianisation des revenus de la population mesure, en quelque sorte, la redistribution globale opérée par le système socio-fiscal, à la manière de l'indice de Gini (Figure 2).

[8] Cette hypothèse est usuelle, voir Fullerton et Metcalf (2002) ; Gruber (1997) ; Anderson et Meyer (1997, 2000) ; OCDE (*Taxing Wages*) ; Bozio et al. (2014) ; même si le débat sur l'incidence réelle des cotisations reste ouvert.

[9] Voir Jesuit et Mahler (2010) et Guillaud, Olckers et Zemmour (2019).

[10] Ce voisinage de la médiane est défini comme la zone de revenu autour de la médiane dont la densité augmente après redistribution ; c'est-à-dire la zone située entre les deux lignes verticales bleues en pointillés.

Fig. 2 : Lien entre intensité de la densification et réduction de l'indice de Gini



3.2. Le périmètre de la densification : une zone centrée autour de la médiane, dont l'étendue varie d'un pays à l'autre

La seconde caractéristique de la médianisation des revenus est le rapprochement de la valeur dominante (mode) de la distribution vers la médiane (Figure 1), suite à la redistribution [11]. Ce rapprochement résulte de l'effet combiné d'une augmentation plus forte des revenus des ménages situés sous la médiane (par les transferts) et d'un abaissement de la médiane (du fait des prélèvements).

Par ailleurs, la densification des revenus de la

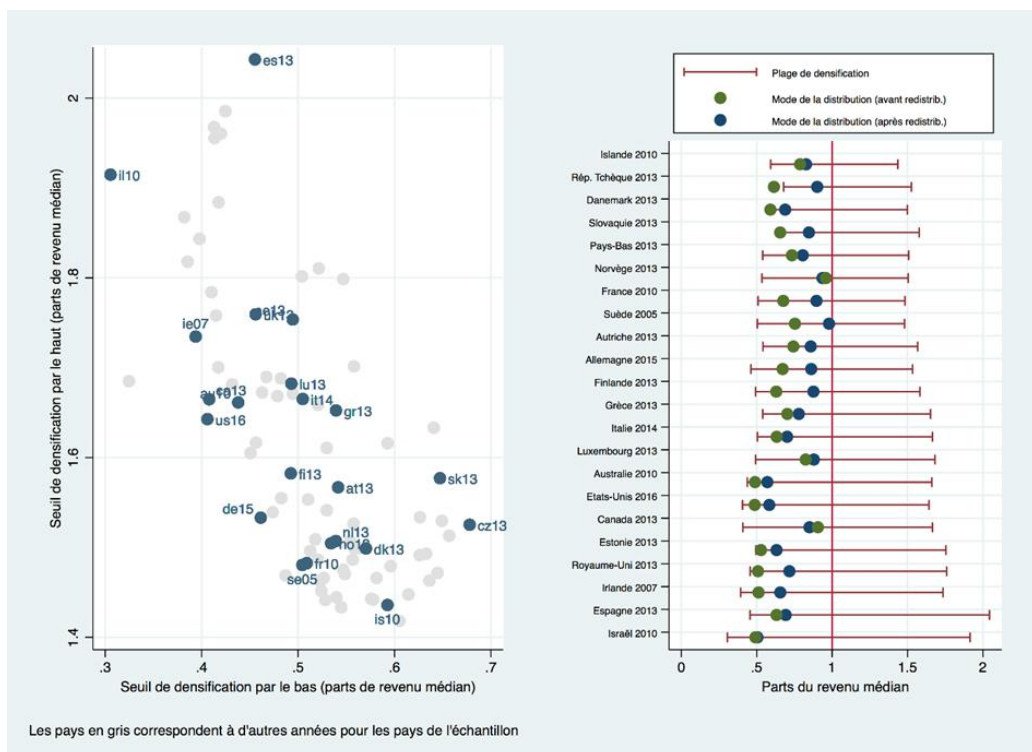
population autour de la médiane débute et s'achève plus ou moins loin dans l'échelle des revenus selon les pays. Nous définissons ainsi le « périmètre de la densification » par les seuils de revenu entre lesquels la proportion de population est plus importante après redistribution qu'avant. Ce périmètre autour de la médiane varie nettement d'un pays à l'autre : il est d'autant plus large que le déplacement entre le mode de la distribution initiale et celui de la distribution finale est limité (Figure 3).

Ainsi, on distingue deux types de redistribution : une redistribution « égalisatrice » qui ressert les écarts autour de la médiane, et une redistribution « modératrice » qui réduit la part des revenus extrêmes mais qui préserve les écarts autour de la médiane.

La redistribution « égalisatrice » s'observe dans les pays d'Europe du Nord et continentale : après redistribution, le revenu le plus représenté (mode) est proche du revenu médian et l'augmentation de la densité a lieu sur une zone restreinte autour de la médiane (de 0,5 à 1,5 revenu médian).

La redistribution « modératrice » s'observe dans les pays anglophones et méditerranéens. Le revenu le plus représenté après redistribution reste nettement plus faible que la médiane, et la densification des revenus s'opère sur un périmètre plus large autour de la médiane (de 0,3 à 1,8 revenu médian). On qualifie alors la redistribution de « modératrice » au sens où elle se borne à réduire la proportion des situations extrêmes.

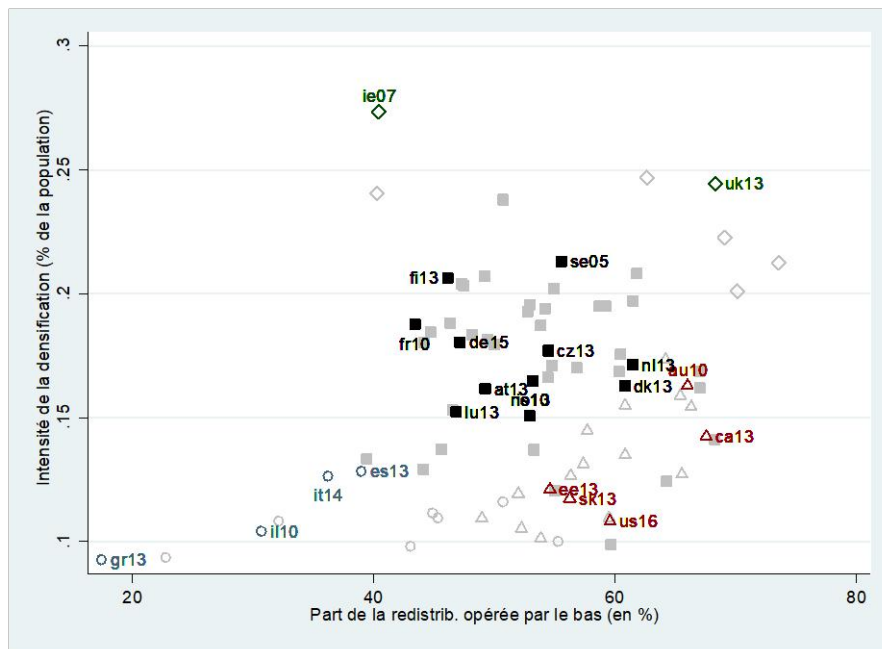
Fig. 3 : Périmètre de la densification



Lecture : À gauche, les limites hautes et basses de la zone de densification exprimée en revenu médian (également lisible sur les segments rouges à droite). Par exemple, en France, la politique socio-fiscale densifie la population à partir de 0,5 fois le revenu médian et jusqu'à 1,5 fois la médiane. À droite, la figure indique le mode (valeur dominante) de la distribution du revenu avant redistribution (en vert) et après redistribution (en bleu). Par exemple, la France, la Suède, l'Autriche et l'Allemagne présentent un mode après redistribution très proche de la médiane.

[11] Dans notre échantillon, le mode de la distribution avant redistribution est systématiquement à gauche de la médiane, c'est à dire que la valeur la plus représentée dans la population est un revenu plus faible que le revenu médian.

Fig. 4 : Intensité de la redistribution et part de la réduction des inégalités « par le bas »



3.3. Prendre aux riches ou donner aux pauvres ? La polarisation de la redistribution

La dernière dimension de la densification concerne sa polarisation : provient-elle d'une réduction des inégalités « par le bas » (à travers une réduction du taux de pauvreté), ou bien « par le haut » (en réduisant la proportion de hauts revenus) ?

Seuls les pays méditerranéens, peu redistributifs, et l'Irlande, dont l'effort redistributif est important, privilégient la réduction des inégalités par le haut. Dans ces pays, les transferts sont faibles, mais la fiscalité est mobilisée pour financer les dépenses publiques (à la fois services publics et administration). C'est l'effet de cette fiscalité, qui repose essentiellement sur les ménages aisés, qui est à l'origine de la réduction des inégalités (Figure 4).

Les pays anglophones, mais également la Slovaquie, et dans une moindre mesure le Danemark et les Pays-Bas, privilégient la réduction des inégalités par le bas, dans une stratégie de réduction de la pauvreté (en taux et en intensité). En effet, la densification de la population autour de la médiane se fait à près de 60% « par le bas ».

Les pays d'Europe continentale et les pays nordiques, en revanche, se caractérisent par une stratégie de réduction des inégalités presque symétrique, avec un effet de réduction des inégalités à peine plus marqué vers le bas de la distribution que vers le haut.

Sur la base de ces trois dimensions, nous distinguons quatre groupes de pays dans notre échantillon :

Les pays méditerranéens : Grèce, Italie, Espagne, Israël. Dans ces pays, la densification autour de la médiane est faible (inférieure à 15 % de la population) et son périmètre est large (entre 0,3 et 1,8 revenu médian). La redistribution, faible dans l'ensemble, utilise principalement l'outil fiscal qui

affecte les hauts revenus : la densification autour de la médiane s'opère à 60% « par le haut » de la distribution.

Les pays anglophones non européens : Etats-Unis, Canada, Australie. Comme les pays méditerranéens, ces pays se caractérisent par une densification faible autour de la médiane (inférieure à 15% de la population) et une cible large (la population se densifie sur une plage allant de 0,4 à 1,7 revenu médian). Leur faible effort redistributif se fait en revanche à 60% « par le bas » de la distribution, au moyen de transferts sociaux (et/ou de crédit d'impôts pour les bas revenus) qui permettent de réduire la pauvreté. Au sein de notre échantillon, l'Estonie et la Slovaquie présentent un profil de redistribution que l'on peut rapprocher de ce groupe de pays.

Les pays anglophones européens : Royaume-Uni et Irlande. Ces pays densifient fortement leur population autour de la médiane (environ 25% de la population est concernée), mais sur une plage relativement étendue (de 0,4 à 1,7 revenu médian). Malgré un effort redistributif important, la distribution initiale très inégalitaire qui caractérise ces pays ne leur permet pas d'atteindre le même niveau d'inégalités finales que les pays nordiques ou continentaux. Le Royaume-Uni, comme les autres pays anglophones, réduit essentiellement les inégalités « par le bas » au moyen de prestations sociales, tandis que l'Irlande réduit les inégalités « par le haut » de la distribution.

Les pays d'Europe continentale et nordique, numériquement les plus nombreux dans notre échantillon, allient haut niveau de transfert et de prélèvement. La densification autour de la médiane est importante (près de 20% de la population) sur un périmètre restreint (entre 0,5 et 1,5 revenu médian). Ces pays à forte redistribution se caractérisent par une réduction des inégalités presque symétrique en haut et en bas de la

distribution [12]. Si les transferts réduisent principalement les inégalités en bas de la distribution, les prélèvements contribuent à réduire la dispersion des revenus à la fois en haut et en bas de la distribution. Il faut cependant noter que les pays nordiques sont plus égalitaires avant redistribution que les pays d'Europe continentale ; les efforts redistributifs étant comparables, ils restent plus égalitaires après redistribution.

Ces quatre groupes de pays font écho aux typologies usuelles de l'Etat social (Esping-Andersen, 1990), révisées à la lumière des trois dimensions que nous étudions (Figures 1 à 4). Cette approche nous conduit en particulier à distinguer, au sein du monde anglophone, les pays à forte et à faible redistribution, et à constater la proximité des pays d'Europe continentale et du Nord.

4. Le rôle des quatre leviers de la redistribution sur la pauvreté et les inégalités

Le dernier stade de notre analyse consiste à relier les différentes dimensions de la densification des revenus aux outils employés, c'est-à-dire aux quatre leviers de la redistribution (Guillaud et Zemmour, 2017) : niveau et ciblage des transferts, niveau et progressivité des prélèvements. En particulier nous cherchons à déterminer à cette échelle si on trouve la trace d'un « paradoxe de la redistribution » (Korpi et Palme 1998), questionné par la littérature récente (Brady et Bostic, 2015 ; Marx, Salanauskaite et Verbist, 2016 ; Guillaud, Olckers et Zemmour, 2019), qui associerait des transferts très ciblés à une redistribution plus faible. De manière plus générale, nous cherchons à identifier quel levier est associé à quel type de redistribution, et si les différents leviers sont mutuellement exclusifs.

Dans les pays de l'OCDE, la redistribution s'effectue davantage par les prélèvements (incluant notamment les cotisations employeurs) que par les transferts (si l'on exclut les pensions), comme le montre l'étude récente de Guillaud, Olckers et Zemmour (2019). Entre autres raisons, les

prélèvements sont nettement plus importants que les transferts au niveau des ménages : les transferts ne représentent en volume que 20 % des prélèvements, en moyenne sur l'échantillon [13]. L'étude de la densification de la population au voisinage de la médiane montre cependant que les pays les plus égalitaires redistribuent à la fois « par le haut » et « par le bas » : une stratégie ciblée de réduction de la pauvreté peut ainsi se conjuguer à une stratégie plus générale de compression des inégalités.

Sans surprise, la réduction des inégalités par le haut et par le bas s'opère par des leviers différents. A médiane inchangée, les transferts jouent un rôle crucial dans l'élévation du revenu disponible des ménages les plus pauvres, en les rapprochant de la médiane. On peut alors considérer les transferts comme un levier efficace de réduction des inégalités « par le bas » (de la distribution des revenus). La taxation quant à elle, par la progressivité des prélèvements, réduit surtout les différences de revenus entre les revenus médians et les plus hauts revenus. Les prélèvements sont donc un levier de réduction des inégalités « par le haut ».

Pour autant, et c'est moins attendu, transferts et prélèvements jouent chacun un rôle dans la réduction des inégalités dans l'autre partie de la distribution des revenus, parce qu'ils agissent sur la médiane : les prélèvements, en réduisant la médiane, compressent les inégalités dans le bas de la distribution, tandis que les transferts, en limitant cette réduction, compressent les inégalités en haut de la distribution.

4.1. Le niveau des transferts comme levier efficace de réduction de la pauvreté

Malgré un niveau moyen relativement faible, les transferts sont loin d'être négligeables dans la redistribution : en effet, les transferts sont importants dans le bas de l'échelle des revenus où ils représentent 39 % du revenu disponible des 10 % des ménages les plus pauvres, et 10 % de celui des ménages autour de la médiane.

Dans la plupart des pays, le ratio D5/D1 qui mesure l'écart entre la médiane (D5) et le premier décile [14] est plus fortement réduit par les transferts que par les prélèvements. Les pays qui dérogent à ce constat sont quasiment tous des pays où la réduction des inégalités dans le bas de la distribution est faible (Grèce, Italie, Espagne, etc.). En effet, les transferts sont le seul moyen (avec l'impôt négatif souvent considéré comme transfert dans nos données [15]). d'élever le niveau de vie des ménages les plus pauvres.

[12] Dans une étude récente Bozio et al. (2018) concluent que l'effort redistributif des Etats-Unis serait supérieur à celui de la France (et présenterait en quelque sorte le même profil que l'Irlande dans notre étude). Nous trouvons en revanche que la France (et les pays d'Europe continentale et nordique) redistribue davantage que les Etats-Unis (et l'ensemble des pays anglophones). Parmi les éléments de méthodologie qui peuvent expliquer cet écart de diagnostic, leur étude attribue aux ménages riches les profits conservés des entreprises et inclut donc l'impôt sur les sociétés comme élément de redistribution, là où nous mesurons l'effet redistributif des prélèvements directs uniquement (impôt sur le revenu et cotisations sociales employeur et salarié). Par ailleurs, au contraire de Bozio et al. (2018), notre analyse inclut les cotisations sociales retraites dont la progressivité en bas de la distribution est marquée. Enfin, les données du LIS que nous utilisons sont sans doute lacunaires concernant le Top 1%. Le résultat principal de l'étude de Bozio et al. (2018) et de Guillaud, Olckers et Zemmour (2019) converge : la distribution primaire (et non la redistribution monétaire) détermine majoritairement les inégalités de revenu disponible.

[13] En effet, les prélèvements financent bien d'autres choses que les seuls transferts sociaux.

[14] Le premier décile (ou D1) représente le seuil séparant les 10 % les plus pauvres des 90 % les plus riches.

[15] Ce n'est pas le cas pour la France, puisque LIS ne renseigne pas la Prime pour l'emploi. Pour ce pays, la redistribution « par le bas » est sans doute sous-estimée.

Leur importance est amplifiée par le niveau très faible des revenus des ménages pauvres avant redistribution.

Ceci explique également pourquoi le niveau des transferts est plus important que le degré de ciblage dans la réduction de la pauvreté [16] : l'effet d'un transfert, même pas ou peu ciblé, est bien plus important pour des ménages à revenus très faibles que pour des ménages à revenus moyens ou élevés. Enfin, en raison de leur poids relativement faible en proportion des prélèvements, il n'y a pas de lien directement observable en comparaison internationale entre niveau et ciblage des transferts, ce qui contraste avec les résultats de Korpi et Palme (1998), et confirme les résultats récents.

Le niveau des transferts explique également la réduction des inégalités dans la moitié supérieure de la distribution, quoique de manière moins forte que dans le bas de la distribution. Ainsi, hormis dans les pays faiblement redistributifs, les transferts expliquent entre 12,5% et 40% de la réduction totale du ratio D9/D5, car ils remontent la médiane relativement au neuvième décile [17]. Lorsque la médiane remonte plus vite que les hauts revenus, la proportion des ménages relativement riches diminue, réduisant ainsi les écarts de revenus dans le haut de la distribution.

4.2. Les prélèvements comme levier de réduction des inégalités

Par leur importance en proportion du revenu moyen, les prélèvements sont un outil central dans la transformation de la distribution des revenus. Les prélèvements jouent à deux niveaux : en haut de la distribution, mais également à la médiane (Figure 5).

En effet, les prélèvements réduisent les revenus dans l'ensemble de la deuxième moitié de la

distribution : ils réduisent en moyenne de 27% le revenu médian avant redistribution et de 36% le neuvième décile. La réduction plus marquée en haut de la distribution témoigne de la progressivité des taxes, qui sont plus importantes en proportion du revenu à mesure que celui-ci progresse.

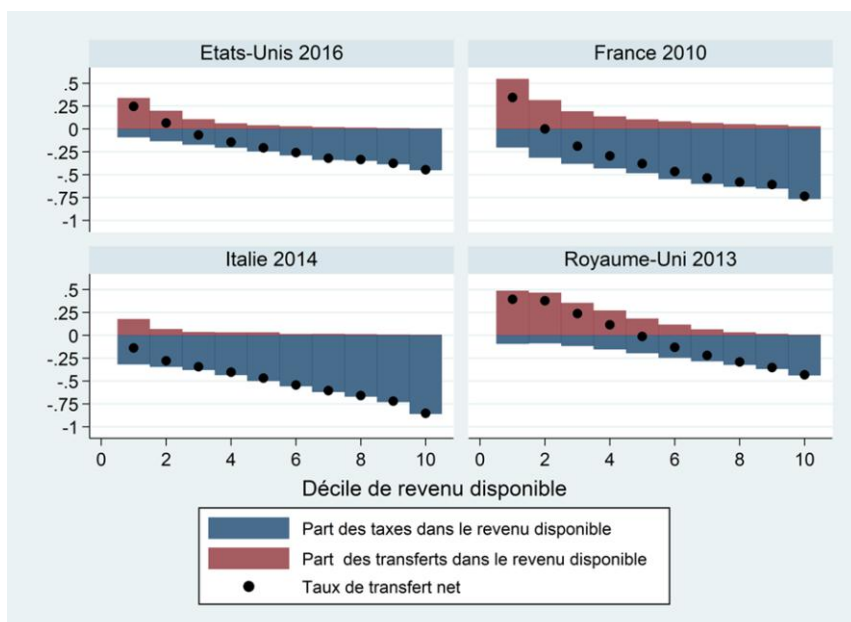
Dans notre échantillon, la réduction des inégalités en haut de la distribution est plus homogène qu'en bas. Ainsi, le ratio D9/D5 baisse de 10% à 20% selon les pays, et la plupart des pays le baissent de 15%. Cette réduction passe, de manière systématique, davantage par les prélèvements que par les transferts (entre 60% et 87,5% selon les pays).

Enfin, le niveau des prélèvements joue aussi un rôle dans la réduction des inégalités en bas de la distribution. D'une part, les prélèvements assurent une progressivité constante au sein des 50% les plus pauvres de la population. Cette progressivité est observable dans de nombreux pays de l'échantillon, et c'est notamment le rôle des cotisations sociales dans les pays « bismarckiens » (Amoureux, Guillaud et Zemmour, 2018). En complément des transferts, le ratio D5/D1 est donc réduit par les prélèvements de manière non négligeable (de 15% en moyenne). D'autre part, les prélèvements jouent un rôle plus direct sur le taux de pauvreté, mesuré relativement au revenu médian, en abaissant la médiane. Cet outil est utilisé de manière relativement similaire entre les pays.

5. Conclusion

Au-delà de la redistribution globale opérée par le système socio-fiscal, les différents pays de l'OCDE se distinguent par la forme que prend la redistribution dans chacun des pays, plus ou moins centrée sur la réduction des inégalités en haut, en bas, ou tout au long de la distribution.

Fig. 5 : Taux de transfert et de prélèvement par décile



Lecture : Taux de transfert et de prélèvement (montant des transferts [des prélèvements] rapporté au revenu disponible). Les points noirs correspondent au taux de transfert net (transfert – prélèvement). Dans tous les pays, le taux de transfert décroît avec le revenu, et est particulièrement important en bas de la distribution, tandis que le taux de prélèvement est progressif. Au Royaume-Uni et en France, les transferts, bien que dégressifs, contribuent à réduire les inégalités y compris dans la partie supérieure de la distribution. Dans tous les pays, les prélèvements resserrent les écarts de revenu, y compris dans le bas de la distribution.

[16] Voir par exemple Brady et Bostic (2015) et Guillaud, Olckers et Zemmour (2019).

[17] Le neuvième décile (ou D9) représente le seuil séparant les 10% les plus riches des 90% les plus pauvres.

Notre analyse montre que si la redistribution a pour effet de densifier la distribution des revenus au voisinage de la médiane, l'ampleur ainsi que le périmètre de cette densification varient fortement. On distingue notamment les pays dont la distribution des revenus disponibles est relativement similaire à celle des revenus de marché (pays peu redistributifs), des pays où la distribution est sensiblement modifiée. Une redistribution plus élevée a généralement pour corollaire une réduction à la fois de la taille de la population pauvre et de la population plus aisée.

Notre analyse ne révèle pas de lien systématique entre périmètre, intensité et source de la médianisation des revenus, obtenue par la redistribution. La seule régularité remarquable est qu'une stratégie de densification dont le périmètre est restreint autour de la médiane nécessite un effort redistributif (intensité) important. À l'inverse, les pays dont l'intensité redistributive est faible se limitent à réduire les revenus extrêmes. Mais nous n'observons pas de lien entre l'intensité de la redistribution et le type de réduction des inégalités opérée, « par le haut » ou par le bas ». In fine, au-delà des liens analytiques entre les trois dimensions, c'est surtout la distinction relativement nette de quatre groupes de pays qui apparaît comme fait stylisé.

Rappelons enfin que les prélèvements contribuent également à la réduction des inégalités en finançant des biens publics et prestations en nature qui ne sont pas pris en compte ici ; de ce fait un plus haut niveau de prélèvement peut être associé à une plus forte redistribution en nature. Dans une étude précédente (Guillaud, Olckers et Zemmour, 2019), nous notions à ce sujet que les pays dans lesquels les prélèvements sont concentrés sur les ménages aisés n'atteignent pas un haut niveau de recettes, et ont donc une marge de manœuvre limitée pour redistribuer par la provision de biens publics. ■

Références

- AMOUREUX, V., GUILLAUD, E. & ZEMMOUR, M. (2018). Le financement par cotisations freine-t-il la redistribution ? Une analyse en comparaison internationale. *Revue Française des Affaires Sociales*, 4, 75-101.
- ANDERSON, P.M. & MEYER, B.D. (1997). The effects of firm specific taxes and government mandates with an application to the US unemployment insurance program. *Journal of Public Economics*, 65(2), 119-145.
- ANDERSON, P.M. & MEYER, B.D. (2000). The effects of the unemployment insurance payroll tax on wages, employment, claims and denials. *Journal of Public Economics*, 78(1-2), 81-106.
- AVRAM, S., LEVY, H. & SUTHERLAND, H. (2014). Income redistribution in the European Union. *IZA Journal of European Labor Studies*, 3, 1-29.
- BOZIO A., GARBINTI, B., GOUPILLE-LEBRET, J., GUILLOT, M. & PIKETTY, P. (2018). Inequality and Redistribution in France: Evidence from Post-Tax Distributional National Accounts (DINA). WID.world, Working paper series, N° 2018/10.
- BOZIO, A., GUILLOT, M., LAFFÉTER, Q. & TENAND, M. (2014). Le modèle de microsimulation TAXIPP – Version 0.3. *Guide méthodologique IPP*.
- BRADY, D. & BOSTIC, A. (2015). Paradoxes of Social Policy: Welfare Transfers, Relative Poverty, and Redistribution Preferences. *American Sociological Review*, 80(2), 268-298.
- CHAUVEL, L. (2016). The intensity and shape of inequality: the ABG method of distributional analysis. *Review of Income and Wealth*, 62(1), 52-68.
- ESPING-ANDERSEN, G. (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton University Press.
- FULLERTON, D. & METCALF, G.E. (2002). Tax incidence. in *Handbook of Public Economics*, 4, 1787-1872, Elsevier.
- GRUBER, J. (1997). The Incidence of Payroll Taxation: Evidence from Chile. *Journal of Labour Economics*, 15(3), S72-S101.
- GUILLAUD, E., OLCKERS, M. & ZEMMOUR, M. (2019). Four levers of redistribution: The impact of tax and transfer systems on inequality reduction. *Review of Income and Wealth*, early view (01/2019).
- GUILLAUD, E. & ZEMMOUR, M. (2017). Les quatre leviers de la redistribution. *Regards*, 51(1), 233-242.
- JESUIT, D.K. & MAHLER, V.A. (2010). Comparing Government Redistribution Across Countries: The Problem of Second-Order Effects. *Social Science Quarterly*, 91(5), 1390-1404.
- JOURMARD, I., PISU, M. & BLOCH, D. (2012). Tackling income inequality: The role of taxes and transfers. *OECD Journal: Economic Studies*, 2012, 1-37.
- KORPI, W., PALME, J. (1998). The paradox of redistribution and strategies of equality: Welfare state institutions, inequality, and poverty in the Western countries. *American Sociological Review*, 661-687.
- MAHLER, V. & JESUIT, D. (2006). Fiscal redistribution in the developed countries: new insights from the Luxembourg Income Study. *Socio-Economic Review*, 4(3), 483-511.
- MARX, I., SALANAUSKAITE, L. & VERBIST, G. (2016). For the Poor, but Not Only the Poor: On Optimal Pro-Poorness in Redistributive Policies. *Social Forces*, 95(1), 1-24.
- ZEMMOUR, M., GUILLAUD, E., OLCKERS, M. & BORDOLI, A. (2017). L'impact redistributif des modèles socio-fiscaux de la protection sociale : Analyse comparée internationale. Rapport de recherche, EN3S / LIEPP Sciences Po.



Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex). Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche. Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir. (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02)

www.sciencespo.fr/liepp

Si vous voulez recevoir les prochains échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directeur de publication :
Bruno Palier

Edition et maquette :
Samira Jebli
Andreana Khristova

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61